

France: Travaux de construction

MARCHE DE CONCEPTION REALISATION PASSE SOUS LA FORME DE DIALOGUE COMPETITIF POUR UNE OPERATION GLOBALE DE REHABILITATION DE 220 LOGEMENTS RESIDENCE LA CLOSERIE DES MONTS A YVETOT

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: MARCHE DE CONCEPTION REALISATION PASSE SOUS LA FORME DE DIALOGUE COMPETITIF POUR UNE OPERATION GLOBALE DE REHABILITATION DE 220 LOGEMENTS RESIDENCE LA CLOSERIE DES MONTS A YVETOT

Description: MARCHE DE CONCEPTION REALISATION PASSE SOUS LA FORME DE DIALOGUE COMPETITIF POUR UNE OPERATION GLOBALE DE REHABILITATION DE 220 LOGEMENTS RESIDENCE LA CLOSERIE DES MONTS A YVETOT

Identifiant de la procédure: a51bdebf-a866-436f-b697-1bf7c887cc07

Identifiant interne: 2025DT17

Type de procédure: Dialogue compétitif

Justification de la procédure accélérée:

Principales caractéristiques de la procédure: La 1ère phase de la procédure portera sur l'appel à candidature : Au terme de la date limite de remise des candidatures, le pouvoir adjudicateur procèdera à une analyse des dossiers pour sélectionner 3 candidats (sous réserve d'un nombre de candidats suffisants) qui seront admis et invités à participer aux auditions puis à la seconde phase de remise des offres définitives. Les critères objectifs de limitation du nombre de candidats et les modalités de sélection des 3 candidatures (à l'issue de la 1ère phase) sont indiquées à l'article 3 du présent Règlement. Les candidats classés aux trois premières places, suite à l'application des critères de sélection pondérés de l'article 3.3 du présent règlement, seront admis à participer aux auditions et invités à remettre une offre définitive à l'issue de la 2nde phase de la procédure de mise en concurrence. La sélection des candidats par la CAO du pouvoir adjudicateur interviendra après avis du jury. Le courrier d'invitation rappellera les critères de pondération /de jugement de l'offre économiquement la plus avantageuse, en vue de la désignation du candidat attributaire du marché. Concernant les critères de jugement des offres (à l'issue de la 2nde phase), ils seront annoncés dans le cadre de la 2nde phase de la procédure La 2ème phase porte sur le dialogue compétitif : Tous les aspects du marché public peuvent être discutés avec les participants sélectionnés. Pour information, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'effectuer les auditions sur une ou plusieurs phases successives de dialogue au tant que de besoin avec les 3 candidats admis à l'issue de la 1ère phase. Le dialogue compétitif consistera à affiner, approfondir et étudier le dossier technique (CCTP, DPGF, plans et éventuelles annexes techniques...etc) et évoquer toutes variantes de performance économiques, techniques et opérationnelles tout en respectant le coût d'objectif de l'opération. Au terme de la 2ème phase et donc du dialogue compétitif, les candidats remettront une offre finale : Au terme des auditions, les candidats remettront un avant projet sommaire (APS), ce qui clôturera la 2ème phase portant sur la remise des offres définitives. L'analyse de ces 3 offres définitives d'APS permettra de désigner un attributaire qui se verra confier le marché de conception réalisation. La phase APD et les missions suivantes de conception

seront réalisées après la notification d'attribution du marché. Le marché de conception réalisation est attribué par la Commission d'Appel d'Offres de LOGEAL IMMOBILIERE après avis du jury.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale: 5 RUE SAINT PIERRE BP 158

Ville: YVETOT

Code postal: 76190

Subdivision pays (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Pays: France

Informations complémentaires: YVETOT

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA: 12 500 000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires: Chaque concurrent dont le dossier aura été jugé et retenu à l'issue de la 2ème phase de la procédure, recevra une indemnité fixée à 25 000,00 € HT après remise de l'offre en bonne et due forme. Cette indemnité s'entend pour un lot. L'entité attributaire recevra cette indemnité à titre d'avance, qui sera alors à déduire sur le montant de la part du contrat affectée à la conception. articles 1.3.1 et 1.3.2 du REGLEMENT D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6 **Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Avis

État de cessation d'activités:

5 Lot

5.1 **Identifiant technique du lot: LOT-0001**

Titre: MARCHE DE CONCEPTION REALISATION PASSE SOUS LA FORME DE DIALOGUE COMPETITIF POUR UNE OPERATION GLOBALE DE REHABILITATION DE 220 LOGEMENTS RESIDENCE LA CLOSERIE DES MONTS A YVETOT

Description: Ce marché de conception-réalisation trouve sa justification dans la recherche des objectifs suivants :

- L'amélioration de l'efficacité et la recherche de la performance énergétique - La recherche d'engagements contractuels performants au regard des objectifs du préprogramme et la recherche de solutions innovantes pour l'exécution du présent marché. Puis, au regard du programme général qui sera fourni aux candidats invités à participer à la 2nde phase de remise des offres. Il s'agit d'un marché de travaux à prix forfaitaires (DPGF) à chiffrer par immeubles. Le coût d'objectif à respecter impérativement est de 12 500 000 € HT (incluant la problématique amiante) tous immeubles confondus. L'intérêt de passer un marché de conception réalisation repose notamment sur la nécessité pour LOGEAL Immobilière d'assurer la rentabilité économique, technique, opérationnelle et juridique du projet en respectant l'enveloppe budgétaire fixée ci-dessus. Par ailleurs, la présente consultation n'est pas allotie. Après étude, l'acheteur a décidé conformément aux règles de la commande publique, de ne pas allotir la présente consultation pour la ou (les) raison(s) suivante(s) : - Les achats concernés constituent une famille de prestations homogènes. Ces derniers ne permettent pas de dégager des prestations distinctes et un allotissement pertinent. - La

dévolution en lots séparés risque de rendre financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations (cf également préprogramme joint au Dossier d'appel public à candidature mis en ligne)

Identifiant interne: 2025DDP17

5.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: YVETOT

Code postal: 76190

Subdivision pays (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Pays: France

Informations complémentaires: RUE ROBERT LEMONNIER A YVETOT

5.1.3 Durée estimée

Durée: 42 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 12 500 000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Information sur les fonds de l'Union européenne

Programme de fonds de l'Union: Fonds européen de développement régional (FEDER) (2021/2027)

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Pondération, examen et critères de sélection des candidatures à l'issue de la 1ère phase -Critère n°1 de candidature : De la capacité du groupement à comprendre les enjeux du projet et à déterminer, au stade de la candidature, la meilleure équipe possible pour y répondre, y compris pour la gestion de travaux en site occupé, pour la capacité d'innovation et pour la mission d'assistance à la relation locataires : pondération à 25 % -Critère n°2 de candidature: De l'adéquation et la qualité des références architecturales présentées par examen des 5 références minimum de l'architecte sur des marchés d'importance équivalente, avec une attention toute particulière portée sur des exemples en matière de conception-réalisation : pondération à 15 % -Critère n°3 de candidature : De l'adéquation et des qualifications, des capacités, de l'ingénierie et références techniques de l'équipe technique co-traitante de Conception et d'Exécution dans la réhabilitation d'ouvrages similaires par examen des 5 références minimum en ingénierie des fluides, thermique, économie de la construction-réhabilitation, notamment sur des projets de conception-réalisation : pondération à 15 % -Critère n°4 de candidature : De l'adéquation et des capacités techniques et références de l'équipe de l'entreprise générale de travaux, et des moyens matériels réalisant la réhabilitation du projet avec des ouvrages d'importance équivalente, et notamment en matière de conception-réalisation (examen des 5 références significatives minimum sur les 5 dernières années): pondération à 15 % - Critère n°5 de candidature : De l'adéquation et réduction du bilan carbone à la fois des acteurs du groupement ET lors des travaux de la conception et la réalisation à engager à proprement parler (déplacements des entreprises cocontractantes pour exécution de chantiers, politique d'engagement bilan carbone sur l'achat public environnemental et durable en général ET sur des opérations similaires). Sont compris également : l'emploi de matériaux bio-sourcés ainsi que le diagnostic « produits, équipements, matériaux et déchets » (PEMD) pour tous bâtiment ou résidence de plus 1000m2 de surface habitable :pondération de 15 % décomposés comme suit : - Présence de diag PEMD : 5 points - Chantiers matériaux bio sourcés : 5 points - Bilan carbone de l'entreprise générale et de ses cocontractants pour exécution de chantier 5 points -Critère n°6 de candidature : De l'adéquation et des capacités financières du

candidat / du groupement dans son ensemble, appréciées au regard des chiffres d'affaires globaux annoncés d'une part des sociétés, ET de leur adéquation avec l'importance et la complexité de la présente opération en justifiant de références de montants de marchés en conception-réalisation, marchés globaux d'importance équivalente d'autre part. sont compris également les dossiers ou projets en cours avec subventions FEDER et CEE pondération de 15 %

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique: Pas de passation de marché stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: L'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines

Critères marchés publics écologiques: Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Nom: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

Description:

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution:

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Autorisée

Adresse de présentation: <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 25/07/2025 17:30 +02:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Un accord de confidentialité est requis: oui

Facturation en ligne: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: LOGEAL IMMOBILIERE -

Informations relatives aux délais de recours: Dans le cadre de présente procédure, nous vous informons que vous pouvez exercer les voies de recours suivantes : 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 14412 du code

de procédure civile et R. 21821 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet. 2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 14413 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique). 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal compétent est le Tribunal de Judiciaire de Lille.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée: LOGEAL IMMOBILIERE -

Organisation qui reçoit les demandes de participation: LOGEAL IMMOBILIERE -

Organisation qui traite les offres: LOGEAL IMMOBILIERE -

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE

Numéro d'enregistrement: 97568019000025

Département: SEINE MARITIME

Adresse postale: 5 RUE SAINT PIERRE BP 158

Ville: YVETOT

Code postal: 76190

Subdivision pays (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Pays: France

Point de contact: M.MASSCHELEIN ERIC

Adresse électronique: e.masschelein@logeal-immobiliere.fr

Téléphone: +33235959200

Télécopieur: +33235959205

Adresse internet: <http://www.logeal-immobiliere.fr>

Profil de l'acheteur: www.logeal-immobiliere.fr

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: f42195d1-5455-4e35-a995-2817a5696037 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 23/05/2025 15:25 +00:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français